



Arcueil Le 30/09/202

A l'attention de Mr Koginsky David Responsable des Affaires Sociales.

Propositions CGT pour la Négociation sur le Télétravail.

- Supprimer la notion de volontariat qui bloque toute discussion que nous pourrions avoir avec la direction sur les dépenses compensatoires.
- D'augmenter le nombre de jours de télétravail à 3 jours par semaine.
- La mise en place d'une prime « télétravail » de 25€ par jour de télétravail pour compenser les dépenses liées au travail au domicile.
- Conserver le ticket restaurant du jour travaillé en télétravail. La proposition de la direction de supprimer cette indemnité est totalement inacceptable pour notre syndicat.
- S'assurer que les salariés en télétravail sont dans de bonnes conditions ergonomique et matériel.
- Rappeler les règles du droit à la déconnexion.

Les Elus CGT